

Zeitschrift: Annuaire de l'Association suisse de science politique = Jahrbuch der Schweizerischen Vereinigung für politische Wissenschaft
Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Politische Wissenschaft
Band: 4 (1964)

Artikel: Universités, sociétés d'étudiants et vie politique suisse
Autor: Frei, Karl / Gruner, Erich
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170702>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNIVERSITÉS, SOCIÉTÉS D'ÉTUDIANTS ET VIE POLITIQUE SUISSE

par

KARL FREI

Bâle

et

ERICH GRUNER

Université de Berne

Remarques préliminaires : Nous publions ci-après un extrait d'un ouvrage, qui paraîtra dès que son financement sera assuré, sur l'*Assemblée fédérale suisse*. Il contiendra, d'une part, les biographies de tous les membres du Conseil national et du Conseil des Etats élus entre 1848 et 1920 (tomes 1 et 2), et, d'autre part, une *analyse sociologique et statistique* du parlement au cours de cette période (tome 3). Nous présentons ici un chapitre quelque peu résumé du tome 3, dont nous avons supprimé les notes.

Comparativement à ce que l'on observe dans d'autres pays démocratiques, la *proportion des députés de formation universitaire* est très élevée dans l'Assemblée fédérale au cours de la période envisagée (1848-1920). Cette proportion a presque constamment varié entre 60 et 70 % pour ce qui est du Conseil national, le chiffre initial étant de 59,5 % (1848), le chiffre final de 58,2 % (1919) et le point culminant d'environ 70 % (1863 à 1875). Au Conseil des Etats, la proportion est encore plus forte, puisque sur 44 membres, on en comptait le siècle dernier régulièrement au moins une trentaine qui avaient fait des études, ce nombre s'étant même élevé jusqu'à 38 (86 %) au xx^e siècle. Si l'on considère les *grands partis* qui prédominent à cette époque, on voit que c'est la droite conservatrice qui délègue le plus fort contingent de députés de formation universitaire au Conseil national, soit toujours entre 70 et 80. Cela est dû au fait que les cantons à majorité agricole, catholiques ou protestants (Suisse centrale, Fribourg, Valais, Grisons, etc.), qui fournissent ces députés, envoient au Palais fédéral des notables qui sont non pas tant des paysans que bien plutôt des juristes. Le centre libéral, qui est le plus fortement représenté dans les cantons industriels de la Suisse orientale, à Bâle et dans les cantons réformés de la Suisse occidentale, ne fournit qu'au début et à la fin de la période qui nous intéresse un fort contingent de députés universitaires. Entre-temps, c'est l'entrepreneur qui a eu la préférence. La gauche radicale enfin, le plus grand parti, se situe en queue de liste, mais présente en revanche la plus grande stabilité puisque c'est dans son sein que les variations sont les moins marquées (de 62 à 66 %).

Les résultats de l'enquête visant à savoir à quelles sources les députés ont acquis leur *formation* sont encore plus intéressants pour ce qui est de ceux qui ont passé par l'université qu'en ce qui a trait aux commerçants. Quiconque est au courant de la vie de l'esprit dans notre pays sait que les universités étrangères ont joué dans le passé un rôle beaucoup plus important qu'aujourd'hui dans la formation de nos élites. Bâle possédait bien une ancienne université, mais elle n'exerçait pas d'attrait notable au début du XIX^e siècle. Les autres universités suisses, pour leur part également, n'acquirent guère que dans la seconde moitié du siècle dernier une considération telle que les étudiants se décidèrent à en suivre les cours quelques semestres consécutivement, voire à y passer un examen de doctorat. De toutes les universités suisses, c'est celle de Zurich qui attirait alors le plus de monde, sans doute aussi en raison de la fondation récente de l'Ecole polytechnique fédérale, où 40 parlementaires de la période envisagée acquirent leur formation professionnelle. Chez les étudiants en théologie, c'est Bâle qui avait la préférence, avec 16 étudiants (Zurich et Berne 10 chacune). Les étudiants en droit préféraient Zurich (140), Berne (122) et Lausanne (90), tandis que les futurs médecins s'inscrivaient surtout à Zurich (27) et à Berne (25). Ce qui jouait aussi un rôle dans la détermination des futurs étudiants, c'était la présence d'une université dans leur propre canton. Dans un tel cas, cette université l'emportait quant au nombre des inscriptions sur toutes les autres universités du pays; sinon, les jeunes se rendaient aussi volontiers à l'étranger que dans un autre canton suisse. C'est ainsi par exemple que les étudiants en droit des Grisons donnaient la préférence à Munich (23) et Heidelberg (23), alors même que Zurich (13), Berlin (12), Paris (9), Leipzig (8) et Berne (8) accusaient également des chiffres de fréquentation appréciables. Même les étudiants en droit originaires d'Argovie, canton situé au centre, ne se rendaient pas de préférence aux universités de Zurich (15), Berne (12) ou Bâle (8), plus proches, mais bien à Heidelberg (24) et Munich (16). La prédilection des Tessinois pour les universités italiennes (Pavie 18, Bologne et Turin 8 chacune, contre 6 seulement à Zurich et autant à Heidelberg) s'explique certainement par les affinités linguistiques, bien qu'un certain nombre d'entre eux eussent acquis dès le lycée des connaissances de français à Fribourg, Sion ou Besançon, ou d'allemand à Einsiedeln, Brigue, Zoug ou Colmar. Le conseiller fédéral Welti (Argovie) ne déclarait-il pas, en 1884, qu'il était « faux de croire qu'un étudiant en droit ne puisse se préparer à nos examens aussi bien en France que sur les bancs des amphithéâtres allemands ». C'est là un témoignage probant de ce que les universités allemandes étaient les plus fréquentées. Tel était surtout le cas pour les études de droit puisque, parmi les douze universités étrangères préférées, seules celles de Paris et de Pavie n'étaient pas allemandes. Quant aux étudiants des autres facultés, c'était Paris qui occupait le premier rang, grâce à la réputation de ses facultés des lettres et de médecine. C'est aussi aux étudiants en médecine que les universités de Vienne et de Prague doivent d'occuper les 4^e et 10^e rangs de la liste. C'est seulement si l'on envisage l'ensemble des branches que l'on voit que les universités suisses étaient en somme à même de soutenir la comparaison.

On peut différer d'opinion sur le point de savoir dans quelle mesure les *études*, selon qu'elles étaient faites *en Suisse* ou *à l'étranger*, ont influé sur les opinions de nos parlementaires. Ce serait sans doute méconnaître cette influence que de partager l'avis, paru dans un journal de l'époque, et selon lequel il convenait d'envoyer à Berne de « vrais hommes du peuple » et non pas de « ces Messieurs plus ou moins jeunes qui ont usé les bancs des universités et n'apportent guère

Liste des universités

Rang	Suisse	Etranger	Nombre d'étudiants
1.	Zurich (avec l'E.P.F.)		239 (40 pour l'E.P.F.)
2.		Heidelberg	222
3.		Munich	170
4.	Berne		164
5.		Berlin	147
6.		Paris	127
7.	Lausanne		112
8.	Bâle		96
9.	Genève		75
10.		Leipzig	67
11.		Fribourg-en-Brisgau	55
12.	Fribourg		52
13.		Göttingue	39
14.		Wartbourg	38
15.		Tubingue	37
16.		Iéna	29
17.		Bonn	24
18.		Vienne	23
19.	Neuchâtel		22
20.		Wurzbourg	17

autre chose dans la grande vie politique que la connaissance d'une certaine étiquette mondaine et le respect dû aux usages ». L'historien Ed. Vischer est d'un tout autre avis lorsqu'il range par exemple l'Argovien Franz Waller parmi cette élite du Freiamt « qui n'a pas seulement acquis une formation à l'étranger, mais en a aussi rapporté un idéal et qui a su s'éloigner d'une tradition stérile ». Cette manière de voir n'est pas isolée puisque l'on trouve dans mainte biographie de nos parlementaires des allusions à leur participation, dans leur jeune âge, aux guerres de libération de l'Italie ou aux combats sur les barricades de Berlin. L'Université de Berne n'était sans doute pas la seule à inculquer à ses étudiants des idéaux politiques, mais elle leur donnait du moins des idées très radicales. N'y parlait-on pas de « la nécessité, pour toutes les chaires dont l'enseignement touchait la politique, de défendre de manière claire et nette les nouvelles idées » ? Ailleurs, les sciences pures semblent avoir été au premier plan des préoccupations, de sorte que l'on n'éprouvait pas, comme à Berne, le besoin de taxer d'exagéré le reproche aux termes duquel « on aurait voulu faire de l'Université un instrument politique ».

*

Si l'on songe que *la proportion des anciens étudiants* a varié entre 53,3 % et 71,1 % au Conseil national et a même atteint 86 % au Conseil des Etats au début du siècle, il ne fait pas de doute que les sociétés d'étudiants ont, elles aussi, dû exercer une grande influence dans la vie de nos parlementaires. Ce sont surtout les expériences communes qui donnaient naissance à ces « relations de profonde amitié qui duraient au-delà de la jeunesse ». Aussi n'était-il pas rare que, au décès

d'un parlementaire, le représentant de la délégation des chambres qui prenait la parole fût non seulement un camarade d'études du défunt, mais encore son ancien compagnon dans une *société d'étudiants*. Il conviendrait cependant de faire de plus amples recherches pour pouvoir indiquer la part qu'ont eue ces amitiés d'études dans les liens personnels plus étroits qui nous sont connus. En revanche, les données dont nous disposons montrent clairement combien a été élevé, au parlement et dans les différents partis politiques, le nombre des députés qui avaient fait partie d'une société d'étudiants. Il sied donc d'établir tout d'abord quelle a été, à tour de rôle, celle des trois grandes sociétés d'étudiants la mieux représentée aux chambres. Mais ensuite, la question se pose — bien plus intéressante sur le plan politique — de savoir si les *anciens membres* de Zofingue, d'Helvétia ou de la Société suisse des étudiants (S.S.E.) se retrouvaient dans un seul *groupe politique* ou dans plusieurs, ce qui permettra de tirer des conclusions sur les relations qu'entretenaient ces *sociétés avec les grands partis*.

Au cours des premières législatures, les zofingiens l'emportèrent sans équivoque (16 à 22 %). Dès 1872, les helvétiens les rattrapèrent (Zof. 1872-1900: 10 à 12 %, Helv. 1872-1896: 12 à 18 %); quant à la S.S.E., c'est en 1884 qu'elle fournit pour la première fois plus de 20 membres aux deux conseils (13 %). Au xx^e siècle, la proportion des conseillers nationaux issus de Zofingue et de la S.S.E. oscilla constamment entre 10 et 14 %, alors que la part des anciens helvétiens retomba presque à son bas point de départ (3 %). La S.S.E., au contraire, vit plutôt s'accroître le nombre de ses conseillers nationaux lors des premières élections selon le système de la proportionnelle. Elle fournissait à ce moment-là à elle seule presque autant de parlementaires que Zofingue et Helvétia réunies, ainsi que tel était déjà le cas depuis 1896 au Conseil des Etats.

La prédominance des *anciens zofingiens* dans les conseils au début de la période envisagée s'explique du fait que la société de Zofingue est la plus ancienne de toutes, puisque sa fondation remonte à 1819. Elle constituait le pôle d'attraction de tous les étudiants qui voulaient alors « penser suisse ». En 1832, les *helvétiens* se détachèrent de Zofingue parce qu'ils ne pouvaient approuver l'attitude politique des sections de Bâle et de Neuchâtel de cette société; c'est pourquoi ils fondèrent « une nouvelle société patriotique d'esprit radical ». La *Société suisse des étudiants* naquit en 1841, à vrai dire dans des conditions toutes différentes. Ses fondateurs entendaient « faire revivre la foi et les mœurs des ancêtres ». C'est dire qu'elle groupa les éléments conservateurs.

Cette brève introduction dans l'histoire des *trois principales sociétés d'étudiants* explique pourquoi les membres de la S.S.E. se retrouvent presque sans exception dans la droite, et les anciens helvétiens tout aussi exclusivement dans la gauche radicale. Par les Bernois G. Müller et H. Brand, les helvétiens eurent même accès à la gauche socialiste de notre siècle. La société de Zofingue, la plus ancienne, fut et demeurera une association d'où sortirent des hommes de *tous* les partis. Il était tout naturel que les anciens de Zofingue adhèrent à la gauche radicale ou au centre libéral, mais la chose allait moins de soi pour ses éléments catholiques de droite. Cela se produisit cependant régulièrement jusqu'au Kulturkampf et dès 1905 de nouveau. Et pourtant, les zofingiens n'en étaient pas moins politiquement engagés dans certains cantons. Les radicaux lucernois ne considéraient-ils pas la section locale comme: « la pépinière indispensable de notre parti, chargée de veiller à une relève fidèle à l'esprit radical » ? Le but visé était donc en maints endroits le même, pour ce qui est de la société de Zofingue, que pour les autres associations

d'étudiants. C'est ainsi qu'Adalbert Wirz (Obwald) — qui tout comme d'autres parlementaires maintint toujours le contact avec la jeunesse universitaire et fréquenta même des réunions d'étudiants au cours des sessions de l'Assemblée fédérale — qualifiait en 1907 tout aussi clairement la S.S.E. d'« école de recrues des futurs cadres de la population catholique suisse ».

Non seulement au sein de la S.S.E., mais également dans les autres sociétés, il se trouvait toujours des *anciens* disposés à faire part aux membres actifs de leur *expérience politique*. De tels contacts étaient même recherchés, car l'éducation en vue de l'exercice des responsabilités patriotiques figurait au programme de toutes les sociétés. Le sentiment qu'avaient les étudiants de devoir se préparer pendant leurs études déjà à une future activité parlementaire était particulièrement marqué chez les helvétiens. C'est là ce dont témoigne bien la proposition du Bernois Ritschard, en 1866, tendant à ce que les discussions se fassent en bon allemand « du fait que cela pourrait rendre service à tel ou tel futur conseiller national ». Cette idée n'était pas aussi dénuée de fondement qu'on pourrait l'imaginer; que l'on pense en effet au nombre élevé des membres du comité des sections de Lausanne et de Berne de cette société qui accédèrent par la suite aux plus hautes charges de notre vie politique. C'est ainsi que, pour ne prendre que l'exemple des conseillers fédéraux issus du *canton de Vaud*, on constate que Ruffy père, Ruchonnet, Ruffy fils, Ruchet, Décoppet et Chuard étaient tous des *anciens helvétiens*. Du côté catholique, le nombre des anciens membres du comité central de la S.S.E. qui firent carrière au parlement s'accrut de plus en plus vers la fin du siècle dernier, de sorte que l'on put dire: « Depuis quelques décennies, les grands hommes du groupe catholique sont pour la plupart issus de la S.S.E. ».

Mais certains étudiants ne se contentèrent pas de cette éducation politique incontestée et manifestèrent déjà au cours de leurs études leur disposition à l'*action politique*. C'est à n'en pas douter de telles exagérations que stigmatisait le président central Zemp (Lucerne), le futur conseiller fédéral, lorsque — faisant allusion aux nombreux gymnasiens membres de la S.S.E. — il prit position contre la politique pratiquée sur les bancs de l'école. Il déplaisait en effet aux internats que leurs élèves eussent l'idée de célébrer les succès du parti par une fête ou par l'envoi d'une adresse, ou encore de témoigner de leur sympathie aux vaincus d'une campagne électorale ou d'une votation par une retraite aux flambeaux. Nous savons que les étudiants, pour leur part, allaient encore beaucoup plus loin, et qu'ils prenaient part — comme les membres de la « Semper Fidelis » de Lucerne — à la préparation de maintes élections au cours desquelles ils faillirent même — comme les « Romains » de Fribourg — participer aux bagarres qui en résultaient. L'Helvetia de Berne, pour sa part, assista in corpore à la grande assemblée radicale de Münsingen, en 1850, et adhéra immédiatement en tant que section au « Volksverein » bernois, en 1873, lorsque les radicaux organisèrent le Kulturkampf. En 1844, l'assemblée générale des membres actifs et des anciens de la société Helvétia décida de faire paraître la *Berner Zeitung*. En 1848, les fondateurs de la S.S.E. firent de même en créant la *Schwyzer Zeitung*. En 1858, les anciens helvétiens allèrent même plus loin en fondant la « Männerhelvetia », qui constitua pendant quelques décennies le noyau du parti radical. Jetant un regard sur le passé, le conseiller national Hans von Matt (Nidwald) convenait en 1908: « Ce furent là des décennies où la Société suisse des étudiants constitua le Parti populaire catholique suisse. »

Il ressort cependant clairement des publications anniversaires des sociétés d'étudiants qu'il exista en tout temps un courant d'opinion pour lequel ce genre

d'engagement par trop marqué n'avait que faire dans la vie des sociétés d'étudiants. Il convient en effet de rappeler que l'enthousiasme était si grand, dans les premières années de notre Etat fédéral, de voir enfin la Suisse unie, que l'on espérait même parvenir à réunir les sociétés d'étudiants de Zofingue et d'Helvétia, séparées pour des motifs politiques. Même au sein de la S.S.E., les responsabilités étaient alors aux mains de conservateurs qui, tel Joseph Gmür, prenaient parti pour la Suisse nouvelle. Il se produisait d'autre part une fission au sein de la société de Zofingue, en ce sens que les nouveaux zofingiens de tendance radicale cherchaient à fusionner avec les helvétiens. C'est pourquoi une certaine réserve s'imposait en matière de politique. Les étudiants ne devaient pratiquer la politique « que sous forme d'éducation et d'exercices, mais non pas comme action directe ». On espérait ainsi surmonter les contradictions politiques. La fusion échoua cependant en 1857. Lorsque, plus tard, notamment à la fin du siècle, d'aucuns se prononcèrent à nouveau contre l'action politique, ce fut pour des motifs tout différents. Sous l'influence du « Komment » allemand, on se préoccupait alors surtout du code d'honneur. La question des duels entre étudiants provoqua des scissions au sein de plusieurs sociétés. A cette époque d'ailleurs, *l'union entre partis et sociétés d'étudiants* n'était plus aussi étroite que jadis. Nos partis actuels s'étaient en effet organisés dans les années 1880 et 1890 et n'avaient dès lors plus besoin de la base que leur avait fournie, sur le plan de l'organisation, les sociétés d'étudiants. C'est ainsi que les helvétiens de Lausanne pouvaient écrire alors: « On définit l'Helvétia une fois de plus comme une société progressiste, luttant aux côtés du Parti radical, tout en réservant soigneusement son indépendance. »